

## FOUR DE L'ADDE, LES MAINS À LA PÂTE

### INFORMATIONS INDICATIVES

<b>Titre</b>	<b>Four de l'Adde, Les mains à la pâte</b>
<b>Dates</b>	Samedis 15 septembre 2018, 20 octobre 2018, 10 novembre 2018, 19 janvier 2019, 9 février 2019 et 9 mars 2019

### RESPONSABLE DE L'OFFRE

<b>Prénom(s) et nom(s) du responsable</b>	Florent Liardet
<b>Catégorie</b>	Expériences et créations
<b>Sceaux</b>	Groupe

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

<b>Titre</b>	<b>Four de l'Adde, les mains à la pâte</b>
<b>Sous-titre</b>	Fabrication de pains au levain naturel avec repas au coin du feu
<b>Descriptif de l'activité</b>	<p>L'odeur du pain cuit au feu de bois ! Une des nombreuses sensations savoureuses à partager chez André Isenegger. Cet artisan passionné propose une initiation à la boulangerie selon d'anciens savoir-faire : des pains confectionnés sur la base d'une fermentation lente au levain naturel. Après des démonstrations, les participants mettront la main à la pâte pour pétrir le pain, préparer figasses, pizzas et autres tartes crémeuses qui seront partagées au repas. Chacun repartira avec une production variée de pain et un livret de recettes.</p> <p>L'atelier se déroule dans un cadre d'exception. Au-dessus de Cerniat, dans la paisible vallée du Javro, où André Isenegger a construit un lieu de travail inspiré. Il y a installé un four à bois du 19<sup>e</sup> siècle nommé <i>four à gueulard</i>. C'est là qu'il fabrique chaque fin de semaine des pains au levain.</p> <p>Vu l'heure tardive de la fin de l'activité, pourquoi ne pas prolonger l'expérience avec une nuit en hôtel 3 étoiles et petit-déjeuner à Charmey.</p>
<b>Dates</b>	Samedis 15 septembre 2018, 20 octobre 2018, 10 novembre 2018, 19 janvier 2019, 9 février 2019 et 9 mars 2019
<b>Horaire</b>	15h00 – 21h30
<b>Lieux du rendez-vous</b>	Four de l'Adde Route de la Valsainte 53 1654 Cerniat
<b>Lieux de l'activité</b>	Four de l'Adde
<b>Programme indicatif</b>	<p>15h00 Accueil</p> <p>16h00 – 18h00 Atelier du pain</p> <p>18h00 – 19h00 Préparation du repas et apéritif</p> <p>19h Repas en commun</p> <p>20h – 21h Enfournement et défournement des pains</p> <p>21h30 Fin</p>

**Matériel à prendre avec soi** Tablier de cuisine, chaussures d'intérieur en hiver.

**Sécurité** Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.

**Participants catégories et âges** Adultes dès 14 ans  
Enfants dès 5 ans

**Nombres** (min. – max.) Minimum 8 adultes, maximum 16 personnes

**Option** Nuit en hôtel\*\*\* à Charmey

**Variante (groupe, sur mesure)** Offres pour groupes sur demande : atelier sur mesure ; horaires et jours à convenir

## TRANSPORTS ET ACCÈS

**Accès voiture et transports publics** (lieu de rendez-vous) Accès en voiture, covoiturage possible depuis Bulle

### Horaires des transports publics

(le coût des transports publics n'est jamais inclus dans les tarifs de l'offre, horaire 2018, sous réserve de modifications, consultez [www.cff.ch](http://www.cff.ch))

### Trains TPF

#### Aller :

Lausanne – Bulle 13h44 – 14h41  
Fribourg – Bulle 14h04 – 14h41  
Montreux – Bulle 13h44 – 15h08

#### Retour :

Bulle – Lausanne 22h20 – 23h16  
Bulle – Fribourg 22h20 – 22h55

*Horaires donnés à titre indicatif et susceptibles de changer*

**Covoiturage** Possible depuis Bulle, réservations obligatoires, merci de s'annoncer  
Contact : [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch) 0848 110 888

## TARIFS

**Tarif de base adulte** Dès 14 ans, 120.-

**Tarif de base enfant** De 5 à 13 ans 50.-

**Nuit à l'hôtel** Nuit en hôtel\*\*\* à Charmey, prix sur demande

**Tarif groupe** Au minimum 1'320.- et à partir de 12 adultes, 120.- par adulte (dès 14 ans) et 50.- par enfant (dès 5 ans).

## CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

**Inscription** Inscription obligatoire : [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch) 0848 110 888  
**Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi**

**Confirmation** La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

<b>Paiement</b>	Paiement sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement sur place (bulletin de versement envoyé par le Parc). La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.
<b>Annulation</b>	<p>En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.</p> <p>En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.</p> <p>En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.</p>
<b>Assurances</b>	Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.